Actu de la semaine du 4/10 au 09/10/2025

* **Accord Israelien Hamas**

Donald Trump a dévoilé lundi 29 septembre 2025 un plan de paix en 20 points afin de mettre fin à la guerre dans la bande de Gaza qui sera démilitarisée. Si le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu en a soutenu le principe lors d'une conférence de presse au côté de Donald Trump, il reste au Hamas de l'accepter. Dans la foulée, la Maison Blanche a publié une proposition en 20 points censée mettre fin de manière définitive au conflit qui ravage depuis près de deux ans le territoire palestinien et a été déclenché par l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023.

1. Gaza will be a deradicalised terror-free zone that does not pose a threat to its neighbours.
2. Gaza will be redeveloped for the benefit of the people of Gaza, who have suffered more than enough.
3. Within 72 hours of Israel publicly accepting this agreement, all hostages, alive and deceased, will be returned.

* **Crise politique en France**

Sebastien lecornu a remis sa demission le 6 a la suite d’un tweet de Bruno Retailleau

Pas assez de rupture

Bruno Lemaire

Le Pen : la mascarade a assez duré, censure de tout gouvernement

Appel à la dissolution ou a la destitution

* **Shutdown aux Etats-Unis**

Depuis le mercredi 1er octobre 2025, l’Administration fédérale est mise à l’arrêt aux États-Unis (shutdown) en raison de l’absence de vote, dans le délai imparti, du budget fédéral par le Congrès. Cette paralysie ne s’était pas produite depuis 2018. Quelles en sont les raisons et les issues ?

 Son article premier dispose, à sa section 9, qu’« Aucune somme ne sera prélevée sur le Trésor, si ce n’est en vertu d’affectations de crédits stipulées par la loi ».

Arriere de solde pour les militaires qui recoivent leur paie tous les 15 jours, mais beaucoup de fonctionnaires ne sont pas remboursé

* **Situation en Ukraine**

“un régime juridique spécial qui prévoit de confier au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour résister à une agression armée, au moyen d’une limitation temporaire des droits et libertés constitutionnels des citoyens” donc le président est encore président

* **Prix Nobel Français**

Michel H. Devoret

Nobel Prize in Physics 2025

Born: 1953, Paris, France

Affiliation at the time of the award: Yale University, New Haven, CT, USA; University of California, Santa Barbara, CA, USA

Prize motivation: “for the discovery of macroscopic quantum mechanical tunnelling and energy quantisation in an electric circuit”

L’effet tunnel quantique peut se manifester à une échelle macroscopique

L’effet tunnel est un phénomène quantique : une particule (ou un groupe de particules) peut traverser une barrière d'énergie qu’elle ne pourrait pas franchir selon la physique « classique ». Habituellement, on observe ce phénomène au niveau microscopique (atomes, électrons). Ici, les chercheurs ont montré que des circuits électriques, assez grands pour être manipulés dans un laboratoire (et non des particules individuelles isolées), peuvent aussi exhiber un comportement de tunnel quantique.

La quantification de l’énergie dans un circuit électrique

Cela signifie que l’énergie dans ce circuit ne peut prendre que certaines valeurs discrètes (et non n’importe quelle valeur continue). En d’autres termes, le circuit obéit à des règles quantiques : l’énergie ne peut changer que par « sauts » entre niveaux discrets.

À l’échelle d’un circuit

Ces effets, jadis réservés aux atomes ou aux particules isolées, sont observés dans un circuit supraconducteur (un composant électrique extrêmement bien isolé, où la résistance est pratiquement nulle

* **Robert Badinter au Panthéon**

Robert Badinter entrera au Panthéon le 9 octobre, date anniversaire de la promulgation de la loi portant abolition de la peine de mort.

[Hamida Djandoubi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hamida_Djandoubi), [guillotiné](https://fr.wikipedia.org/wiki/Guillotine) le 10 septembre 1977 à la [prison des Baumettes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_p%C3%A9nitentiaire_de_Marseille) de [Marseille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marseille) est la dernière personne à avoir subi la peine de mort en France. La dernière exécution publique date quant à elle du 17 juin 1939 avant le décret du 24 juin 1939 supprimant les exécutions capitales publiques.